la filière
CENTRE NATIONAL DE FORMATION
CFPTS

Dossier de financement d'un CPF de transition professionnelle
Conseils de rédaction pour la lettre de présentation de votre projet

Transitions Pro peut vous demander de joindre une lettre de motivation à votre dossier. Ce document est décisif car il s'agit de la seule pièce non administrative vous permettant d'argumenter votre projet de formation !

I. CONSEILS GÉNÉRAUX

- Votre lettre doit être dactylographiée (tapée sur ordinateur) et faire 2/3 pages maximum.
- Contrairement à l'Afdas, spécialisé dans le secteur culturel, Transitions Pro connaît très peu le Spectacle Vivant et notamment le statut d'intermittent. N'hésitez pas à être précis dans la description de vos missions.
- Insistez sur la notion de reconversion : expliquez précisément en quoi consiste votre métier actuel et insistez sur les différences avec le métier visé. Transitions Pro s'appuie sur les codes ROME (*pole-emploi.fr/employeur/vos-recrutements/le-rome-et-les-fiches-metiers.html*) pour s'assurer qu'il s'agit d'une reconversion : le code du métier actuel et du métier visé ne doivent pas être identiques. Néanmoins, une bonne argumentation peut influencer la décision finale : ne vous arrêtez donc pas à cet aspect !
- Faites-moi parvenir votre projet de lettre pour relecture avant envoi à Transitions Pro.
- N'hésitez pas à joindre des promesses d'embauche et/ou des lettres de recommandation.

II. RAPPEL DES CRITÈRES ET PRIORITÉS DE TRANSITIONS PRO

Les points suivants ne sont pas tous obligatoires pour obtenir un financement mais ils constituent des critères pour permettre à la Commission Paritaire de décider objectivement quels projets vont être financés. Si vous remplissez certains de ces critères, il est donc très important d'insister dessus dans votre lettre !

- **Par exemple, il existe des priorités de financement…**

… pour un salarié

– n'ayant jamais bénéficié d'un Congé Individuel de Formation (CIF) ou d'un CPF-TP
– d'un niveau de formation inférieur ou égal au baccalauréat
– d'au moins 45 ans et ayant un plus grand nombre d'années d'expérience professionnelle
– ouvrier ou employé et bénéficiant d'un revenu inférieur à deux fois le SMIC
– ayant suivi les préconisations d'un Conseil en Évolution Professionnelle (CEP)
– ayant une inaptitude à l'emploi ou une reconnaissance de travailleur handicapé

… pour un projet

– de changement de métier ou de profession
– dont le parcours de formation et les modalités de financement semblent cohérents
– avec des perspectives d'emploi solides à l'issue de la formation, notamment dans la région visée
– favorisant l'égalité femmes-hommes[1]

Informations valables pour les salariés CDD. Source : https://www.transitionspro-idf.fr/download/11393/

[1] *Vous êtes une femme ? N'hésitez pas à rappeler que les secteurs techniques du spectacle vivant emploient en grande majorité des hommes (https://www.ccneac.fr/wp-content/uploads/2018/06/Rapport-de-branche-2017.pdf). Vous former vous donne donc de meilleures chances d'insertion professionnelle !*

III. DÉROULÉ DE LETTRE ET EXEMPLES D'ARGUMENTS

- **En-tête**
  - Vos identifiants « Transitions Pro », intitulé du stage, dates, nom et lieu de l'organisme de formation, certification visée…

- **1er paragraphe : votre situation actuelle**
  - Présentez rapidement les étapes principales de votre parcours (études, postes occupés) et votre situation actuelle (permanent/CDI, intermittent du spectacle…).
  - Expliquez la raison de votre souhait de changement de carrière (enjeux professionnels et/ou économiques, motivation personnelle). Axez votre demande sur la reconversion professionnelle : insistez sur les différences qui existent entre votre poste actuel et le poste visé.

- **2ème paragraphe : cohérence de votre projet professionnel**
  - Si ce projet a été étudié lors d'un bilan de compétences et/ou si vous avez effectué un CEP (Conseil en Évolution Professionnelle), il est important de le noter.
  - Montrez que vous avez une bonne connaissance du métier (missions, responsabilités, conditions de travail) et des réalités économiques du secteur d'activité, des filières d'emploi. Exposez les éventuelles démarches que vous avez faites pour vérifier la pertinence et le réalisme de votre projet (enquête-métier[2], rencontres avec des professionnels du secteur, recherche sur les débouchés, pistes d'embauches…).
  - Listez les aptitudes que vous possédez et qui sont en lien avec ce métier : les « compétences transférables ».
  - Parlez du réseau d'employeurs potentiels pour la mise en œuvre de votre projet après la formation. Soyez concret : citez les noms des professionnels et des structures concernés, notamment dans votre Région.

- **3ème paragraphe : votre besoin en formation**
  - Démontrez que, sans une formation longue et solide, votre projet professionnel n'aboutira pas : listez toutes les compétences et connaissances qui vous manquent, à ce jour, pour le mettre en œuvre. Vous pouvez vous appuyer sur le paragraphe « contenu » de la fiche descriptive de formation pour rédiger ce paragraphe.
  - Montrez l'adéquation entre la formation proposée, votre niveau de connaissances et compétences et votre besoin en formation (contenu, durée, certification obtenue à l'issue de la formation).
  - Expliquez le choix du CFPTS : vous y avez déjà fait un stage, des professionnels vous l'ont recommandé …

- **4ème paragraphe : financement**
  - Il arrive que le financement proposé ne représente qu'une partie du coût total de formation : prévoyez une solution de financement complémentaire et indiquez-le dans votre lettre. Si vous pouvez auto-financer une partie de la formation, indiquez-le également. Mentionnez le montant disponible sur votre compte CPF.
  - Si votre demande était refusée, indiquez les actions que vous pourriez mettre en place à court terme pour réaliser votre projet (autre solution de financement, formation plus courte, VAE…).

- Sachez que si la Commission Paritaire refuse de vous accorder un financement, vous pouvez faire appel de cette décision en renvoyant un 2ème courrier. Dès réception de la notification de refus, contactez-nous !

Aurélie Clonrozier - Chargée d'orientation
01 48 97 57 91 - aclonrozier@cfpts.com

[2] *Consulter le guide des métiers : https://www.cpnefsv.org/metiers-spectacle/metiers-techniques*